

**QUAND OLLEY S'ANIME !**



Fête des voisins



Spéctacles de la Cie du Jarnisy avec la Compagnie Logos et la Compagnie 22



Atelier généalogie avec Marie-Claude Meri-Troquet



Jewly aux FEstivales



Fête patronale



Fête nationale

# Le Lien d'Olley

**BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE**

**ÉDITO**

Olley a connu plusieurs manifestations remarquables en 2023 : du théâtre, des concerts, un atelier sur la généalogie, une brocante, le beaujolais nouveau, le passage de la boucle OLC... sans oublier évidemment la fête communale. L'investissement conjoint du FEP et de la municipalité porte ses fruits.

Concernant la fête communale, c'est avec tristesse que nos amis forains, Dolores et Jacky, ont dû renoncer à leur étape chez nous. La baisse de la fréquentation enregistrée depuis plusieurs années déjà rendait l'événement de moins en moins rentable pour eux et ce, malgré le subventionnement de la fête foraine par la municipalité. De leurs passages, il restera sans aucun doute de joyeux souvenirs à beaucoup d'entre nous. Aujourd'hui, s'il nous faut à regret tourner la page, nous devons y voir aussi l'occasion de développer une nouvelle formule de cet événement majeur.

En 2023, nous sommes par ailleurs arrivés à mi-mandat et c'est l'occasion de faire un premier bilan de notre action.

**DES FINANCES SAINES**

Depuis 2020 la municipalité s'est évertuée à assainir la situation financière de la commune. Avec l'inflation, l'augmentation considérable du prix des matériaux et bien d'autres facteurs encore, ce n'était pas chose aisée. Nous y sommes cependant parvenus et ce, sans augmenter les taux des impôts locaux. Ainsi, le solde de fonctionnement de la commune (sans compter l'excédent reporté) était en moyenne de 32 214 € de 2017 à 2020. Depuis, la moyenne est de 47 727 €, signe d'une gestion raisonnée nous permettant d'envisager des projets.

Il est indispensable aussi de rappeler l'aide exceptionnelle que nous avons obtenue auprès de l'Agence de l'Eau : 270 000 € de subvention rétroactive pour la STEU.

**DES PROJETS RÉALISÉS OU ENGAGÉS**

- La rénovation de notre église. Au regard des études diagnostic menées, la situation de cette dernière est préoccupante. En attendant qu'un projet d'une telle ampleur puisse se réaliser, des travaux d'entretien de la toiture seront engagés début 2024.

- La requalification de la place de l'église et de l'ancienne école. Des études ont été menées en ce sens et le projet est en cours de réflexion.

- La voirie. Rue du chemin croisé, la voirie a été sécurisée cette année. La route de Neuvron est manifestement très dégradée, des études ont été réalisées pour sa rénovation. C'est un projet coûteux et très peu subventionné par l'Etat mais nous ferons le maximum pour améliorer la situation en 2024.

- La station d'assainissement. La STEU ne fonctionne pas de façon optimale dès que les pluies sont abondantes. Il nous faudra donc réaliser des travaux, certainement en 2024, afin de gagner en efficience.

- L'espace « sports et loisirs ». Vous avez sans doute pu constater que l'ancien terrain de sports a cédé la place à une très belle structure avec city-stade, agrès sportifs, terrain de pétanque et jeux pour enfants. Ce projet est d'ores et déjà subventionné par l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 46% et par la Région Grand-est à hauteur de 20%. Nous espérons très prochainement une subvention du Département 54 à hauteur de 14% pour un coût global, à charge de la commune, de 14 544 €.

- La requalification du lotissement route de Neuvron. C'est un projet ambitieux pour lequel nous sommes déjà soutenus par l'intercommunalité. Nous poursuivons actuellement notre démarche de recherche de subventionnement.

- À noter aussi la rénovation du Monuments aux Morts soutenue par le Souvenir Français et les travaux de gestion des espaces verts notamment à l'église et au cimetière.

Il reste évidemment encore à faire et nous poursuivons notre engagement dans cette perspective, toujours soucieux de dynamiser notre commune.

À ce propos, l'équipe municipale tient à remercier très chaleureusement tous nos concitoyens qui par leur soutien, leurs encouragements ou leurs actions participent à la vitalité de notre village.

Il est encore temps de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2024 : la joie, la santé et la prospérité !

David Buono

**À MÉDITER...**

J'ouvre les livres de droit et de morale, j'écoute les savants et les juristes et pénétré de leurs discours insinuants, je déplore les misères de la nature<sup>1</sup>, j'admire la paix et la justice établie par l'ordre civil, je bénis la sagesse des institutions publiques et me console d'être homme en me voyant citoyen. Bien instruit de mes devoirs et de mon bonheur, je ferme le livre, sors de la classe, et regarde autour de moi ; je vois des peuples infortunés gémissant sous un joug de fer, le genre humain écrasé par une poignée d'opresseurs, une foule affamée, accablée de peine et de faim, dont le riche boit en paix le sang et les larmes, et partout le fort armé contre le faible du redoutable pouvoir des lois.

<sup>1</sup> d'une vie naturelle c'est-à-dire avant que l'Etat soit instauré.

**Rousseau, L'état de guerre (1757)**

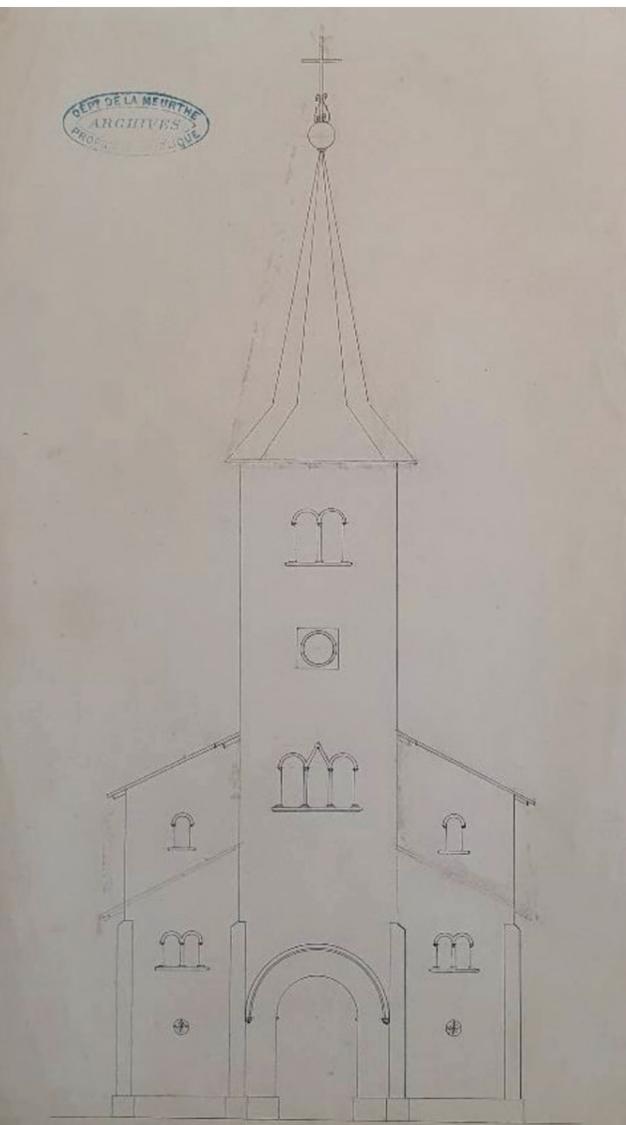
*Sans État, les hommes s'entretueraient-ils?*

*Si l'on admet que c'est bien le cas alors, sans lui, règneraient l'injustice et la violence. Ainsi, la raison d'être de l'État, et ce qui fait sa légitimité, est de garantir la justice et la paix civile au travers des lois. Mais, pour Rousseau, si la loi n'est qu'un instrument par lequel les puissants écrasent les autres, c'est le signe qu'elle est détournée de sa vocation première.*

*N'est-ce pas là le critère essentiel permettant de juger de la légitimité d'une loi ?*



# ÉGLISE SAINT RÉMY



PROJET ET PLAN AVANT RECONSTRUCTION

- Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle -

Nous comptons aujourd'hui de nouveaux habitants n'ayant peut-être pas connaissance des caractéristiques remarquables de notre église. C'est l'occasion d'en dire quelques mots.

L'église Saint Rémy d'Olley est classée au titre des Monuments Historiques en 1875. Voilà ce qu'écrivait à son sujet l'inspecteur des Monuments Historiques le 11 septembre 1845 : « J'ai visité dernièrement l'église d'Olley, canton de Conflans. Ce que j'ai vu m'a confirmé ce qui a été dit sur cette église. Je la considère comme étant du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art dans nos contrées où il n'existe pas, je crois, un monument aussi remarquable d'architecture romane du XIème siècle. »

C'est l'abbé Wallon, de Saint-Arnould de Metz qui fût autorisé dans la 2ème moitié du XIème siècle à établir une communauté de moines dans la paroisse d'Olley et à construire une église pour les paroissiens. L'édifice roman, le plus ancien du département, représente une croix latine dont la traverse est d'une largeur et d'une élévation magistrales. Chose remarquable dans une si modeste paroisse, l'architecte a voué l'église toute entière. Elle a été restaurée au XIXème siècle par un jeune curé passionné, l'abbé Touvre, qui s'est attaché à respecter les détails de l'œuvre originale. (Sources Hubert Collin, Les églises romanes de Lorraine, 1984)



## DES NOUVELLES DE SIMON

Simon Derruau est depuis le 8 novembre en Afrique.

D'abord au Kenya. Avec son association Philia épaulée par celle d'Aphaia belle terre, il s'est occupé de collecter des fonds au bénéfice d'un centre pour enfants dans le ghetto de Nairobi. L'objectif étant de traiter différents problèmes de salubrité et d'acquérir des panneaux solaires pour apporter de l'électricité à des jeunes, orphelins ou abandonnés par les parents, qui n'en avaient pas. Direction ensuite le lac Victoria afin d'enseigner, notamment l'anglais, à des enfants qui ne savaient ni lire ni écrire. C'est enfin en Tanzanie, dans la brousse, que Simon s'est investi. Toujours au profit des jeunes, il est allé partager sa passion pour le football et tenter de développer un projet permettant aux plus méritants de bénéficier d'études en France. Il est actuellement à la recherche de familles pouvant accueillir ces futurs étudiants.

Quand on lui demande ce qu'il retient de son engagement humanitaire, il répond :

" Malgré la corruption généralisée et l'extrême pauvreté, les gens sont loin d'être malheureux. On apprend vite à vivre sans le confort occidental et finalement cela demande peu d'efforts. Ici, le rythme est opposé au nôtre, on vit "polé-polé" c'est-à-dire doucement et ce n'est pas une mauvaise chose parce que tu comprends qu'il y a au fond peu de choses urgentes. Enfin, la gentillesse et la générosité, c'est impressionnant. Tu peux donner même si tu n'as rien. J'ai été invité, des dizaines de fois, à partager un repas par des gens qui côtoyaient la misère au quotidien. Ça fait réfléchir et relativiser."

Dira-t-on que si les voyages forment la jeunesse, ils nourrissent aussi la sagesse? Simon sera de retour chez lui, à Olley, le 8 février.

Il aura sans doute beaucoup de choses à raconter.

## Un village, des figures



## CHAMPION DU MONDE

C'est la consécration pour Maclooney des Nouvelles Landes qui est devenu, après de nombreux titres, champion du monde de beauté à Genève le 25 août 2023.

Karen, sa maîtresse, ne cache pas sa fierté. Olley non plus, on ne compte pas tous les jours un champion du monde dans la commune !

Félicitations aux deux !

# Meilleurs vœux

# 2024

Le maire, le conseil municipal et le personnel communal vous présentent

leurs meilleurs vœux pour 2024.

- C'est ensemble que nous relèverons les défis de demain -

La mairie d'Olley

